



15ème législature

Question N° : 32638	De M. Jean François Mbaye (La République en Marche - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Insécurité à Choisy-le-Roi et Orly (Val-de-Marne)	Analyse > Insécurité à Choisy-le-Roi et Orly (Val-de-Marne).
Question publiée au JO le : 29/09/2020 Réponse publiée au JO le : 08/12/2020 page : 9017 Date de signalement : 01/12/2020		

Texte de la question

M. Jean François Mbaye interroge M. le ministre de l'intérieur à propos de l'insécurité croissante au sein des villes de Choisy-le-Roi et d'Orly (Val-de-Marne). Dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 septembre 2020, une fusillade a éclaté dans le quartier des Navigateurs de Choisy-le-Roi, provoquant notamment l'hospitalisation d'un jeune homme de 21 ans dont le pronostic vital était engagé lors de son admission au GHU Henri-Mondor de Créteil. Selon toute vraisemblance, et à la lumière des témoignages recueillis par les forces de l'ordre, un règlement de compte entre bandes rivales lourdement armées serait à l'origine de ce drame. Cet épisode n'est malheureusement pas isolé, et s'inscrit dans le prolongement de divers faits inquiétants, parmi lesquels diverses agressions à l'arme blanche. Avec cette fusillade, la violence a atteint un point culminant dans son escalade, tout aussi intolérable pour ses victimes directes que pour les habitants de Choisy-le-Roi et d'Orly, qui sont en droit de prétendre à la sérénité et, surtout, à la sécurité. Lors d'un déplacement organisé le 1er septembre 2020, M. le député, conjointement avec le maire de Choisy-le-Roi, avait fait part du souhait de procéder à la création d'une véritable police municipale, ainsi qu'à l'installation de dispositifs de vidéo-protection ; requête à laquelle le ministre de l'Intérieur avait répondu par l'assurance de son soutien et de l'accompagnement de son ministère dans la réalisation de ces projets. Dans cette attente, il souhaite l'interroger sur les moyens qui seront déployés par son ministère afin d'appuyer l'action du commissariat de Choisy-le-Roi, notamment s'agissant d'une augmentation de ses effectifs et d'une amélioration de sa flotte de véhicules d'intervention.

Texte de la réponse

La commune de Choisy-le-Roi est, depuis plusieurs mois, le théâtre de phénomènes très violents. Ces faits s'inscrivent dans le cadre de rivalités de bandes, organisées et équipées d'armes à feu, sur fond de trafics de produits stupéfiants : - le 1er juin 2020, un homme a été blessé par balles, dans la cité Jacques Cartier. Le 7 octobre 2020, les enquêteurs ont interpellé deux suspects. L'un a été remis en liberté à l'issue de sa garde à vue et le second a été déféré, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire. Les investigations se poursuivent ; - le 20 septembre 2020, deux hommes ont été pris pour cibles, dans la cité Jacques Cartier. Touchés par plusieurs balles, ils ont été transportés à l'hôpital. L'enquête est actuellement en cours ; - le 3 octobre 2020, un homme a été mortellement blessé par arme blanche. Les investigations sont toujours en cours. L'action policière est d'autant plus difficile que les victimes ne déposent que très rarement plainte. Afin de lutter contre ces phénomènes, le commissariat de police local a renforcé ses actions dans ces quartiers, en menant notamment des opérations de sécurisation sur le terrain,

ainsi que des investigations confiées à la sûreté territoriale du département. Le service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne est également pleinement mobilisé. Par ailleurs, la circonscription de sécurité de proximité de Choisy-le-Roi, compétente dans les quatre communes de Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon, bénéficie depuis plusieurs années du renforcement de ses effectifs, qui sont passés de 161 fonctionnaires en 2016 à 229 fonctionnaires en 2020. Grâce aux efforts consentis, le commissariat dispose en 2020 du meilleur taux de policiers par habitant du Val-de-Marne (un policier pour 424 résidents). S'agissant des véhicules d'intervention, le parc automobile a légèrement augmenté entre 2019 et 2020. Le commissariat dispose désormais de 2 véhicules sérigraphiés supplémentaires. Enfin, il convient de préciser que les communes de Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon sont dépourvues de caméras de vidéo-protection. L'installation de ces dispositifs faciliterait l'identification des auteurs de violences et accentuerait l'élucidation des affaires.